

Plage de Pampelonne,

Ramatuelle Alors que les travaux de déconstruction reprennent ce lundi, itinéraire sur les rivages ramatuellois dans le sillage d'une foule de curieux qui ont profité des vacances pour parcourir les ruines de ce qui fut le joyau de la côte. Soit l'étape désolante mais obligée d'une plage en devenir...

Comme un ouragan... Ce sont bel et bien les coups de pelleuses qui ont mis Pampelonne à terre ces dernières semaines. Mais le paysage qu'ont découvert les promeneurs tout au long des vacances fait penser au passage d'une tempête Force 12. Avec l'opération de dépollution en cours depuis le mois d'octobre, la plage n'a été rouverte au public que la veille des fêtes de Noël. Et la scène est inédite... Paillotes éventrées, vitres brisées, blocs de béton armé déterrés, mâts décapités, fatras rouillés, rouleaux de canisses chancelants, transats défraîchis empilés, entreprise de désamiantage en action... Quelques touristes viennent malgré tout pique-niquer sur ces parcelles de « fin d'ère » pendant que les autres déjeunent aux terrasses des établissements privés qui échappent au massacre comme Moo-rea, Le 1051 et bien entendu le Club 55.

Calendrier respecté malgré les aléas du chantier

Pour le reste, de l'Aqua ou Nioulargo encore en ruines, aux Jumeaux ou Tropézina rasés, en passant par les vestiges des Palmiers tagués, le tableau de cette trêve des tractopelles n'est forcément pas reluisant. Un paysage désolé qui laisse songeur les observateurs et va jusqu'à donner la larme à

l'œil aux indéfectibles amoureux de Pampelonne...

« Ce qui fait plaisir c'est que tout cela sera remplacé par des structures en bois 100 % saines », note un connaisseur du dossier en montrant un mélange de gravats et débris divers issus d'une ancienne installation.

Reprise des évacuations ce lundi en suivant le phasage « Déconstructions - Enfouissement des réseaux - Reconstructions » qui doit suivre son cours jusqu'au printemps.

« Malgré les découvertes d'amiante et les autres aléas du chantier [lire par ailleurs], le calendrier sera respecté pour l'édification à temps des nouvelles plages », promet une mairie ramatuelloise qui veut croire en un scénario idéal.

Sous le sable, les regrets...

En attendant, sur le mur déconfit de Key West Beach demeure cette inscription plaquée à la va-vite au feutre rouge : « 1996 - 2018 - On a travaillé avec le cœur ». Un mot du personnel, qui comme celui de toutes les autres paillotes qui ne réapparaîtront pas dans le paysage en 2019, sonne aussi comme un crève-cœur.

Dossier :

Laurent AMALRIC et N. SA.
Photos: Dylan MEIFFRET et L.A.



La fête a vécu... Place au spectacle de la déconstruction-démolition cette semaine en a



De Tamaris à Bonne Terrasse, les établissements de plage à l'abandon attendent d'être définitivement rasés.

Désamiantage, l'épine profonde



Cette phase aurait dû être bouclée depuis longtemps. Mi-décembre au moins. Si un premier diagnostic réalisé à la fermeture des plages en octobre dernier, avait dénombré neuf établissements impactés par l'amiante, le travail sur le terrain s'est révélé beaucoup plus complexe. C'est même la mauvaise surprise : en fait, la plupart des structures sont touchées du sol au plafond. Sous les dalles de certains établissements anciens, des déchets de chantier ont servi de rem-

blais. Des gravats contaminés par l'amiante bleue, cancérogène, la plus contraignante à traiter avec des protocoles très spécifiques. La société hyéroise en charge du désamiantage, Travaux du Midi Var, avait obtenu ce marché en juillet dernier, pour un montant de 72000 euros HT. Lors du récent conseil municipal du 21 décembre, le maire a présenté un marché complémentaire (signé le 14 décembre), pour un marché complémentaire d'un montant de 56253 euros.





chantier à ciel ouvert

Découverte d'un bric-à-brac hétéroclite... souvent pour le pire



En remuant sable et vieilles structures, les entreprises chargées du démontage ont eu droit à un inventaire à la Prévert rayon « misère archéologique »... En tête des objets nocifs, une masse de traverses de chemins de fer. « Elles devaient servir de pilotis pour soutenir les structures. Le problème c'est qu'elles sont très polluantes et ont dû être acheminées vers un site de traitement spécial. Ne mettez jamais ça dans votre jardin ! », prévient l'une des personnes partie prenante du dossier.

Ambiance Far-West

Résultat 50 000 € de facture supplémentaires pour la commune de Ramatuelle. Mais ce n'est pas fini... Des bacs à graisse parfois éventrés, ont également été exhumés de la plage, gisant sous les sables mouvants et s'enfonçant tranquillement depuis des décennies sous les vieilles installations. Là encore, des « trouvailles » nocives disséminées sur tout le site à acheminer vers un site de dépollution... Une enfilade de puits busés



Slalom entre traverses de chemin de fer nocives et, côté Nioulargo, vieil électroménager rouillé...

est également apparue dans le paysage dont un s'étirant sur une dizaine de mètres de profondeur. « Ils datent certainement de l'époque où Pampelonne n'avait pas de réseau d'eau potable mais accueillait déjà quelque 30 000 personnes en été. Il fallait aussi tirer les fils électriques depuis les villas situées à l'arrière. C'était un peu l'am-



bianche Far-West ! », instruit un observateur sur place. Une ambiance dont s'accommodait fort tout une petite faune - souris et rats en

tête - qui avait pris ses habitudes dans les parages. D'où une colonie de chats qui parcourt depuis les vestiges par ce festin alléchée !

tendant la renaissance espérée pour le début de saison.

Sur le plan juridique...

Au total, 27 permis ont été délivrés par la mairie : soit pour des établissements qui s'établiront sur le domaine public maritime, soit qui s'ancreront sur le domaine public communal. Suite au contrôle de légalité effectué par les services préfectoraux, la mairie de Ramatuelle a reçu huit lettres d'observation. Un contrôle qui invite l'autorité locale à préciser certains points ou à revoir sa copie. Dans le cas contraire, ce sera au tribunal de trancher sur la validité ou non du permis.

■ **Sur ces différentes requêtes,** quatre lettres portent sur l'absence

de bornes-incendies à bonne distance de futurs emplacements. Un problème que la mairie avait anticipé, sans pouvoir enclencher les travaux en amont. Le maillage de ce dispositif a été réalisé en collaboration avec le SDIS. Ces travaux de sécurité sont actuellement en cours.

■ **Quatre autres lettres** s'intéressent aux emprises au sol, notamment la mise en place de cheminements piétonniers pour les personnes à mobilité réduite, qui sont parfois à re-préciser. « Des ajustements à la marge » selon la municipalité. Dans la pratique,

certains établissements devront peut-être déposer des permis modificatifs pour régulariser les zonages.

■ **Recours gracieux :** l'attention de l'association Vivre dans la presqu'île de Saint-Tropez s'est focalisée sur les constructions sur le domaine public communal. Dans son recours gracieux, elle milite pour le démontage systématique, après chaque saison, des établissements balnéaires installés sur le domaine public communal. Si les structures se doivent d'être déconstructibles, les concessionnaires n'auront pas d'obligation de démontage. Contrairement, à ce qui sera imposé sur le domaine public maritime.



A l'Aqua Club, une «fenêtre» ouverte sur le... néant. Ci-dessous, des restes de vie, de fête. Et un buddha zen, décapité.



Les Palmiers version friche «street art» des sables...

